

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le vingt-six novembre à 20 heures, le conseil municipal de la Commune de Saint-Jean-Sur-Couesnon, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre PRODHOMME, Maire.

Membres Présents :

Mrs Pierre PRODHOMME, David LEBOUVIER, Emmanuel ROCHELLE, Joël PRIGENT, Gérard JOURDAN, David CHIDENNE, Ludovic JALLOIN, Mmes Valérie BARON, Corinne GILLETTE et Stéphanie BOBET.

Membres absents excusés : Mr Thomas GIDEL, Mme Ramatoulaye ROGER (pouvoir à Mr Gérard JOURDAN).

Mme Corinne GILLETTE, conformément à l'article 29 du Code de l'Administration Communale, prend place au bureau en qualité de secrétaire de séance.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2015

Le compte rendu de la séance du 15/10/2015 est approuvé, à l'unanimité des membres présents.

2 - PROJET DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DU DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du projet de schéma de coopération intercommunale pour le département d'Ille-et-Vilaine présenté par Mr le Préfet et invite l'assemblée à formuler ses éventuelles observations pour le périmètre concerné.

« Création d'une communauté d'agglomération Fougères, Louvigné, Saint Aubin du Cormier »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet, à l'unanimité, un avis favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine.

3 - FONDS DE CONCOURS MUTUALISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS / COM 'ONZE

Dans le cadre de la mutualisation des équipements sportifs, la Communauté verse un fonds de concours aux communes qui mettent leurs équipements sportifs à disposition des associations d'autres communes-membres de la Communauté. La salle des sports a été mise à disposition du club de tennis de St Aubin à hauteur de 82 heures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter près de la Communauté de Communes de Saint Aubin du Cormier, un fond de concours de 820 € pour la mutualisation des équipements sportifs.

4 - DEMANDE D'APPUI EN INGENIERIE PUBLIQUE PRES DU CONSEIL GENERAL POUR LA MEDIATHEQUE

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine pour les conseils et appuis sur les besoins en termes de service dont l'animation d'espace de collections de moyens pour la Médiathèque. Mme MARCAULT Pascale (référente pour la bibliothèque de St Jean à la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine, antenne de Fougères) a participé au réaménagement de la bibliothèque. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter dès 2014 les services départementaux pour bénéficier de l'ingénierie publique départementale pour l'aménagement de la médiathèque et de son aménagement à plus long-terme.

5- APAVE – DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE DES ERP (ADAP)

Mr Joël PRIGENT présente les rapports de l'APAVE concernant les diagnostics accessibilité pour l'ensemble des 10 ERP de la mission, afin de définir l'agenda des travaux que la commune va mettre en oeuvre dans le cadre de l'ADAP.

Le Conseil Municipal décide d'établir un planning des travaux à envisager sur 6 années.

6 - TAXE D'AMENAGEMENT 2016

Le 20/11/2014, le Conseil Municipal a délibéré au sujet du taux et des exonérations facultatives en matière de taxe d'aménagement. La délibération est reconductible d'année en année sauf nouvelle délibération.

Le Conseil Municipal décide de maintenir le même taux de 3% sur l'ensemble du territoire ainsi que les exonérations déjà fixées.

7 - TAXE D'HABITATION - DEMANDE D'ABATTEMENT DE Mr et Mme DELAMARCHE Patrick

Mr et Mme DELAMARCHE demande un abattement facultatif spécial à la base en faveur des personnes handicapées. Cette demande sera étudiée en mars prochain lors du vote du budget.

8 - REPAS DES ATSEM A LA CANTINE MUNICIPALE

Les repas des ATSEMS de l'école de Saint-Jean-Sur-Couesnon à la cantine municipale de St Jean sont fixés comme suit à compter de la rentrée de septembre 2015.

- 1.34 € à la charge des ATSEMS.
- 1.34 € à la charge du SIRS (remboursement à la Commune sur présentation d'un état récapitulatif annuel).

9 - ADMISSION EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la demande d'admission en non-valeur de Mr BIHEUX Raphael 24, rue de saint Lô à Fougères pour la somme 59.50 €.

10- PLANNING DES PERMANENCES ELECTIONS REGIONALES LES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

Le planning des permanences des élus pour les élections des 6 et 13 décembre a été complété et sera adressé à chacun des membres du Conseil pour confirmation.

11- FINANCEMENT DE LA CAF – CONSTRUCTION DU CENTRE DE LOISIRS

Une aide financière à l'investissement est accordée par la CAF pour la construction de locaux modulaires destinés à héberger l'accueil de loisirs des 3-11 ans et l'accueil périscolaire. Cette aide sera conditionnée à la déclaration de l'accueil périscolaire « en accueil de loisirs » et à l'acceptation des modalités **conjointes et non dissociables** soit :

- une subvention de 66 140 €
- et un prêt sans intérêt de 33 070 € remboursable en 10 annuités de 3 307 €.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'aide financière ainsi que le contrat de prêt susvisé.

12 - DEMANDE D'ERDF

Le Conseil municipal est favorable au renforcement d'une ligne concernant une demande d'implantation d'un poteau au lieu-dit : la blanchais.

13 – CREATION D'UN 3^{ème} POSTE A LA GARDERIE

Le Conseil municipal envisage le recrutement d'un agent non titulaire pour travailler à la garderie, à raison de 4 heures par semaine.

14 - COURRIER DE Mr GUENARD

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une aide financière de 120 € à Mr GUENARD pour la pose de buses concernant l'accès à la construction située au 2, la ménardais à Saint-Jean-Sur-Couesnon.

15 - COURRIER DE MR PRUNIER (ACCES SUR LA RD 812)

Un courrier de réponse va lui être adressé.

16 - DEMANDE DES HABITANTS DU CLOS DE LA RALLIERE

Un rendez- vous va être fixé avec les habitants concernant la rétrocession des voies du lotissement.

17- DEMANDE DU SDE 35 POUR TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU (PVR)

Suite à la demande du SDE35 du 18/11/2015, le projet de Mr OUAIRY à Pérouzel nécessite une extension du réseau électrique d'une longueur d'environ 80 m soit un total de participation de 2 100 €.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'extension du réseau électrique et décide d'appliquer la PVR près de Mr OUAIRY.

18 - DEMANDE DES AFN DE ST JEAN

Le Conseil Municipal décide de verser une participation de 343.75 € aux AFN de St Jean-Sur-Couesnon pour la prise en charge des repas du 11 novembre 2015 correspondant à 16 repas X 12 €50 = 200 € (anciens combattants) + 5 repas à 25 € = 125 € (membres CM et CCAS) + 3 repas x 6.25 € = 18.75 € pour les personnes veuves.

19 - ORGANISATION DU TEMPS DU MIDI - DEMANDE DE LA COM'ONZE

Mr Lebouvier informe l'assemblée des différents échanges avec la COM'ONZE au sujet de l'organisation du temps du midi pour le fonctionnement de l'ALSH à la Salle des fêtes.

20 - LOCATION DU PERCOLATEUR AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide de louer gratuitement le percolateur aux associations locales et extérieures.

21 - COMMANDE DE BAC A LIVRES POUR L ECOLE

Le Conseil Municipal retient le devis de la société NATHAN d'un montant de 296.50 € HT pour l'achat d'un bac à livres à l'école.

22 – DEMANDE DE SUBVENTION DE L ECOLE DE DANSE DE ROMAGNE

Sans suite

23 -VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le vendredi 8 Janvier 2016 à 19 h 30 à la Salle des fêtes.